



La Ville de Sierre met en soumission

L'exploitation de la buvette des Bains de Géronde

Situation :

La buvette se situe à l'intérieur du périmètre payant des Bains de Géronde.

Descriptif :

Les locaux se composent d'une cuisine équipée, d'un dépôt et d'une terrasse de 78 m². Il s'agit d'une exploitation estivale d'environ quatre mois, de mi-mai à mi-septembre, coïncidant avec la période de fermeture de la piscine couverte de Guillamo.

Profil requis :

Les candidats doivent présenter de bonnes qualifications professionnelles et avoir réussi l'examen obligatoire LHR (patente de restaurateur en Valais) ou être au bénéfice d'une formation ou expérience professionnelle reconnue.

Entrée en fonction :

Mai 2025.

Le cahier des charges détaillé se trouve en ligne dans l'onglet « Avis officiels » du site internet de la Ville de Sierre (www.sierre.ch).

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Service du cadastre de la Ville de Sierre (cadastre@sierre.ch).

Les offres, accompagnées d'un dossier complet, doivent être adressées par écrit, jusqu'au **15 février 2025** à l'adresse ci-dessous :

Ville de Sierre, Service du cadastre, Hôtel de Ville, CP 96, 3960 Sierre ou par mail : cadastre@sierre.ch.